



Déclaration Liminaire CTL du 20 septembre 2018

Monsieur le Président,

Après le **C.A.P.** ou pas **C.A.P.**, le **P.A.S.** passera pas ou **P.A.S.** ...

Après un printemps d'intentions, un été de révélations...

Le 5 juillet, un CTL ASR en reconvoction pour RIEN, *pas un mot, pas une virgule changée*, un mépris complet des représentants des personnels, des élus, de vos propres arguments !

Le 11 juillet, une réunion nationale de désorganisation de la DGFIP, des milliers d'euros réunis devant le ministre de rattachement,

Monsieur le Président,

« *Quo que bablute Gégé ?* » ou « *Qu'est ce qu'il vous a dit M. Darmanin ?* »

Monsieur le Président,

En toute transparence, quelle est votre feuille de route pour les jours, les mois et les années à venir ?

Le 11 juillet, M. Darmanin a mise en péril la sécurité informatique de notre réseau pour faire son show sans pouvoir être entendu !

Et dire que quotidiennement, les services ayant besoin d'accéder à ce réseau social pour l'exercice de leurs missions s'en voient interdire l'accès...

Le 20 juillet : **SOLIDAIRES Finances Publiques** publie le rapport caché, mais non enterré, relatif à l'Action Publique 2022. Rien de concret, mais 152 pages dans lesquelles il est fait fortement allusion à la déstructuration de la Fonction Publique, du Service Public et par conséquent de la DGFIP.

Début août, la campagne des avis IR démarre sur les chapeaux de roues, avec un résultat constant : une nouvelle augmentation de la fréquentation de nos services : +7 % selon la direction (semaines 31 à 34). Qu'en est-il aujourd'hui ?

Dans le même temps, les tergiversations présidentielles sur la mise en place du prélèvement à la source a semé le trouble en jetant l'opprobre sur la DGFIP.

Résultat : l'annonce télévisée du maintien d'un projet au risque industriel élevé, une incompréhension plus importante des usagers et nos collègues laissés dans la plus grande turpitude.

Pour être correctement informé des annonces gouvernementales il faut donc désormais acheter la presse du week-end !

Enfin un rappel, depuis août 2014, le cyclone Christian est arrivé dans le département et n'est toujours pas sous contrôle !

Voilà le contexte temporel posé, entrons maintenant dans le concret...

Monsieur le Président,

Avez-vous changé de messagerie ? La bascule sous courriel pose souvent problème il est vrai !

Votre ligne téléphonique est-elle en dérangement ? Parce que notre ligne pro et nos portables fonctionnent très bien!

A la une en ce moment, nos directions voisines communiquent sur l'avenir de notre DD et DRFiP. Des rumeurs bruissent... Lors d'une précédente déclaration, nous vous avons interpellé sur le fait que Mme ROGER avait annoncé à son équipe qu'elle serait la dernière DDFiP dans son département.

Monsieur le Président,

SOLIDAIRES Finances Publiques 62 sollicite, pour être courtois, la tenue d'un groupe de travail sur l'avenir de notre administration locale, avec pourquoi pas à l'ordre du jour :

- quels sont les moyens budgétaires alloués à notre direction pour l'année ou les années à venir et quels en seront les impacts sur notre réseau et l'exercice de nos missions ?

- quel est l'état d'avancement de votre réflexion sur l'évolution de notre direction à l'horizon 2022 ?

Une réponse claire à cette demande claire est impérative pour la bonne tenue de ce CTL !

Monsieur le Président,

Au cas où vous vous sentiriez visé par cette déclaration liminaire, pour **SOLIDAIRES Finances Publiques 62**, c'est au sein même de l'État-major qu'il apparaît un manque de dialogue ou de cohésion. A moins, et pour reprendre vos propres mots, que ce ne soit à notre niveau qu'un problème de ressenti ?

Reprenons à nouveau un peu de hauteur :

Comment le méprisant pré-retraité à la tête de la DGFIP, peut se satisfaire « de ne perdre que » 2 130 emplois en 2019 tout en s'attaquant à notre organisation syndicale !!!

Un rappel semble essentiel : avec ces « encore plus » de 2 000 suppressions d'emplois, le seuil des 40 000 emplois disparus aura été atteint en moins de 20 ans; soit plus d'un quart des effectifs de notre administration effacé !

2 130 emplois cela signifie encore plus 50 emplois à disparaître dans le département en 2019, à moins que vos projets ne soient encore plus ambitieux !

Et en 2020, dixit Edouard au JDD, c'est 10 000 suppressions dans la Fonction Publique d'État... Alors est-ce que ce sera 4 733 emplois à disparaître encore au sein de la DGFIP ? Soit une centaine dans le Pas-de-Calais ?

Monsieur le Président,

**Cela n'est plus de l'ordre du ressenti,
c'est un danger grave et imminent pour la SANTÉ DES AGENTS !
C'est un danger sûr et certain pour l'exercice de nos missions,
C'est un danger prévisible pour les finances et le fonctionnement de l'État !**

La mise en place du P.A.S. et de l'exonération à terme de la TH, le GT sur la mise en place des agences comptables, la cible d'une trésorerie par EPCI, la concentration en cours des SPF, l'inter-régionalisation de la gestion RH, l'évolution certaine des missions des SIE... sont factuels !

Monsieur le Président,

Quel sera le paysage de notre direction à court terme ? Sera-t-elle encore limitée au périmètre du Pas-de-Calais ?

Concernant le CTL de ce jour,

SOLIDAIRES Finances Publiques 62, en amont de l'instance, a sollicité un ordre du jour plus réduit, pour un dialogue social de qualité, serein et sans contraintes horaires. Votre réponse : modifions le projet d'ordre du jour en changeant l'ordre des sujets et claquons les sujets propres aux Conditions de Vie au Travail des agents en fin de séance. Si on a pas le temps on verra ça plus tard...

Satisfaisant ? Certainement pas !

Satisfaits ? Les élus de **SOLIDAIRES Finances Publiques 62** ne le sont pas, évidemment !

Nous, organisation syndicale est donc oiseau de mauvais augure de cette Direction, que pourrions-nous conclure de cette décision ? Que les conditions de vie des agents des Finances Publiques du Pas-de-Calais ne méritent pas toute votre attention, Monsieur le Président ?

Avant l'ouverture des points à l'ordre du jour répondez-nous clairement à cette question : à compter de quelle heure précisément considérez-vous qu'il n'est plus humainement possible d'entamer le point 7 DUERP-PAP et les points suivants ?

Les élus de **SOLIDAIRES Finances Publiques 62**, en fonction de votre réponse, ne jouerons pas la montre soyez-en rassuré, mais nous ne tolérerons pas qu'un temps restreint soit alloué aux points 7,8 et 9 qui, à notre avis sont dépendants les uns des autres et nécessitent d'être étudiés de concert par cette instance sans entraves horaires. Le contraire nous donnerait une image bien négative de votre vision et de votre respect de ces sujets essentiels pour le quotidien des agents, encore plus aujourd'hui que jamais.

*Pour ne plus entendre dire que **SOLIDAIRES Finances Publiques 62** n'est qu'un syndicat contestataire, non constructif et à la botte de son pendant national, nous serons aujourd'hui comme à notre habitude en matière de dialogue social force de proposition en vous expliquant pourquoi, d'après nous, les points 5 et 6 seraient potentiellement reportables :*

- point 5 : la note du 11 juillet 2018, relative à l'affichage des indicateurs de qualité de service dans les SIP, préconise que « l'information des organisations syndicales devra être assurée lors d'un CTL qui se tiendra avant la fin du mois de novembre », aussi pourquoi ne pas reporter ce point ?

Quelle urgence ? Vous ne pourriez pas en parler au collège des chefs de service du 7 novembre prochain ? Vous ne pourriez pas expliciter le processus aux agents du SIP de Béthune et à son responsable ?

Rassurez-vous l'enquête, conduite fin 2017 par l'institut CSA, auprès des particuliers et des professionnels, révèle un niveau de satisfaction globale de nos publics de 91 %. Nos agents savent recevoir quel que soit le canal de réception (d'ailleurs vous aimez le souligner régulièrement). Pour améliorer ce taux il leur faudrait juste quelques bras en plus notamment pour décrocher le téléphone ! Ce n'est pas la tendance me diriez-vous ! Nous ne le savons que trop malheureusement...

- point 6 : après renseignement pris, il semblerait tout de même que cette nouvelle méthode de travail soit déjà effective. Alors franchement, et même si cela peut paraître surprenant de notre part, quitte à faire une présentation tardive, sans, en plus convoquer le CHSCT sur un sujet organisationnel, pourquoi ne pas le faire en novembre également ?

Monsieur le Président,

L'Adaptation des Structures et du Réseau semble ne dépendre que de la seule concertation du DDFiP et du Préfet. Vous montez un projet de fermeture de notre réseau, vous informez quelques élus, vous informez les représentants des personnels et vous ne les écoutez pas, par deux fois ! Le Préfet vous demande et vous obéissez.

Monsieur le Président,

Est-il encore utile de discuter ici ou faut-il manifester rue Ferdinand buisson afin de dialoguer avec Monsieur le Préfet ?

Monsieur le Président,

Pendant encore combien de CTL, verrons nous les comptables des SIP du département venir nous expliquer leur obligation de se restructurer faute d'effectifs, face à des missions qui ne diminuent en rien, voire augmentent ?

2008, destruction locale des CDIF, 10 ans plus tard mais quelle connerie avons-nous fait ? Défaire et faire, c'est travailler deux fois, mais cela reste toujours une catastrophe !

Sans transition, la gestion de site est une mission hautement importante et délicate aussi ce n'est pas tout que d'avoir des volontaires. La direction peut également avoir une réflexion quant aux candidats et faire un choix éclairé.

En conclusion, à l'écoute, et à la lecture de cette déclaration, il est urgent d'avoir une équipe médicale de prévention à la hauteur de nos collègues et des enjeux futurs de notre administration :

Qu'en est-il du remplacement de nos deux médecins de prévention qui manquent depuis trop longtemps dans le département ?

Vos élus **SOLIDAIRES Finances Publiques 62**

Catherine PAYEN, Delphine FACON, Laurence MOUTIN-LUYAT

Pascal PEIREIRA

Catherine VERDAUX, Nadège BOTTE, (expertes)

